

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01088

Numéro SIREN : 442 646 352

Nom ou dénomination : NEWMAG

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 20303

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021


I. Bilan : Actif en K€

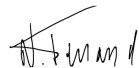
BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	2 215		2 215	2 260
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	2 215	0	2 215	2 260
Terrains				
Constructions	6 562	3 188	3 374	4 431
Installations techniques, matériel	237	136	101	111
Autres immobilisations corporelles	1 199	618	581	729
Immobilisations en cours	24	0	24	2
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	8 022	3 942	4080	5 273
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	103		103	103
TOTAL immobilisations financières	103	0	103	103
Total Actif Immobilisé	10 340	3 942	6 3+6361	7 636
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 035	20	2 014	1 898
TOTAL Stock	2 035	20	2 014	1 898
Avances et acomptes versés sur commandes	30		30	211
Total Avances et Acomptes	30		30	211
Clients et comptes rattachés	1045	1	1 044	246
Autres créances	372		372	339
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 417	1	1416	585
Valeurs mobilières de placement (dont actions propre: 2)				
Disponibilités	2 358		2 358	2 609
TOTAL Disponibilités	2 358	0	2 358	2 609
Charges constatées d'avance	543		543	439
TOTAL Actif circulant	6 383	21	6 361	5 742
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
Total Général	16 723	3 963	12 759	13 378

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021


II. Bilan : Passif en K€

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 2340)	2 340	2 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)	0	
Autres (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	0	
Report à nouveau	-5 517	-4 758
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 117	-759
Subventions d'investissement	890	745
Provisions réglementées	412	328
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 992	-2 104
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	51	12
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières (dont emprunts participatifs :)	8 293	10 046
TOTAL dettes financières	8 293	10 046
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 929	4 168
Dettes fiscales et sociales	1 430	1 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25	
Autres dettes	4	14
TOTAL dettes d'exploitation	7 407	5 424
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	15 700	15 470
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF	12 759	13 378

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021


III. Compte de résultat en K€

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		33 766	4	33 770	25 539
Production vendue biens					
Production vendue services		126			120
Chiffres d'affaires nets		33 892	4	33 896	25 659
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				140	49
Autres produits				11	4
Total des produits d'exploitation (I)				34 047	25 712
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				21 892	16 803
Variation de stock (marchandises)				-129	-181
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				6 259	5 167
Impôts, taxes et versements assimilés				498	498
Salaires et traitements				2 621	2 288
Charges sociales				1 146	849
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	- Dotations aux amortissements		829	796
		- Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			43	15
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			51	4
Autres charges				412	235
Total des charges d'exploitation				33 622	26 474
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				425	-761
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					-13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers					-13
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				29	11
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières				29	11
RÉSULTAT FINANCIER				-29	-24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				396	-785

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021



IV.Compte de résultat (suite) en K€

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	153	99
Reprises sur provisions et transferts de charges	249	76
Total des produits exceptionnels	402	175
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	301	2
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 585	125
Total des charges exceptionnelles	1 885	127
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 483	49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	30	21
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	34 449	25 874
TOTAL DES CHARGES	35 566	26 633
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 117	-759

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021

ANNEXES COMPTABLES

Société : NEWMAG

Forme juridique: Société par actions simplifiée

Siège social : 4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

Date de clôture: 31/12/2021

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. M. M. d.', located in the lower right area of the page.

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société NEWMAG Société par actions simplifiée présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	12 759 K€
Chiffre d'affaires :	33 896 K€
Résultat de l'exercice :	-1 117 K€
Nombre de salariés moyen :	128

2. Faits significatifs de l'exercice

Les mesures prises par le gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient fortement perturbé les activités et significativement affecté les états financiers de l'exercice 2020.

La persistance de certains effets de la crise sanitaire sur l'exercice 2021 engendre une dégradation par rapport à l'exercice précédent.

Cependant, la société considère avoir développé une structure solidement résiliente face aux effets de la crise sanitaire : réorganisation de l'espace de travail afin d'assurer la sécurité sanitaire, recours au chômage partiel.

Relocalisations : City Lille

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux principes généralement admis en France et définis par le Plan Comptable Général, et mis à jour des règlements émis par le CRC et l'ANC 2016-07.

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2021, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence Conformément aux hypothèses de base :

* Continuité d'exploitation.

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021

- * Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- * Indépendance des exercices

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les droits au bail sont intégrés aux unités génératrices de trésorerie lors de tests de dépréciation d'actifs, présentés ci après (voir le paragraphe sur les immobilisations corporelles).

Les logiciels micros ou gros systèmes sont amortis linéairement sur une période de 1 à 4 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	15 à 30 ans	L	15 à 30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Mat et Outillage	2 à 10 ans	D/L	2 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	1 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant :

Création de valeur $N-1 < 0$ ET Création de valeur $N < 0$

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est, le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis hors de France.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture du bilan

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

Société : *NEWMAG*; Date de clôture : 31/12/2021

6. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

7. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

8. Impôts courants et différés

Une provision pour impôt est comptabilisée afin de constater la dette fiscale latente sur la réintégration fiscale des terrains et constructions en fin de contrat de crédit bail.

9. Indemnités de départs à la retraite

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée en suivant la norme IAS19R, qui préconise d'utiliser la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs. Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

La nouvelle méthode proposée par l'IFRS IC a été adoptée par l'IASB au cours du mois de Mai 2021. En conséquence, pour le régime des indemnités de fin de carrière, le ratio appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation est donc limité à la période d'acquisition des droits maximaux.

Le montant des engagements au 31 décembre 2021 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

Société	Taux 0,70%	Taux 0,95%	Taux 0,45%
102	106 010	99 228	113 316

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021

IV. Informations relatives au bilan**1. Composition du capital social**

	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions	234 000			234 000
Valeur unitaire	10			10

Tous les tableaux ci-dessous sont présentés en k€.**2. Variation des capitaux propres**

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 340						2 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							0
Ecart de réévaluation							0
Réserve légale							0
Réserves statutaires ou contractuelles							0
Réserves réglementées							0
Autres réserves							0
Report à nouveau	-4 758				-759		-5 517
Résultat de l'exercice	- 759	-1 117	- 759				-1 117
Subventions d'investissement	745	296	151				890
Provisions réglementées	328	84					412
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-1 351	-635	-1 737	0	-1 856		-2 104

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021

3. Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			2 260		
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		5 977		973
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			213		41
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements		910		92
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		317		13
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			2		22
Avances et acomptes					
TOTAL III			7 419		1 142
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			103		103
TOTAL IV			103		103
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			9 782		1 142
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			45	2 215	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		388	6 562	
	Installations générales, agencements et				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			17	237	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,		109	894	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		25	305	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				24	
Avances et acomptes					
TOTAL III			539	8 022	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				103	
TOTAL IV				103	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			584	10 340	

Société : *NEWMAG*; Date de clôture : 31/12/20214. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre		1 342			1 733	
	Sur sol d'autrui			578	187		
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages			111	46	16	141	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers		346	152	66	432	
	Matériel de transport		143				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			53	15	181	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			1 942	829	284	2 487	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 942	829	284	2 487	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnelle I	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnelle I	
Frais d'établissement							
Autres immob. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. gales., agenc. et am. des constructions							
Autres immobilisations :							
Inst. techn. mat. et outillage		0		0			0
Inst gén., agenc. et am. des constructions	53	65		21	14		81
Matériel de transport		12			9		3
Mat bureau et inform mobilier							
Emballages récup. et divers							
CORPO.	53	77		21	23		84
Frais acquis. de titres							
TOTAL	53	77		21	23		84
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	327	130	45	412
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	327	130	45	412
Provisions pour litige	12	23	12	23
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		28		28
TOTAL II	12	51	12	51
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	204	1 455	204	1 455
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
TOTAL Provisions sur actif immobilisé	204	1 455	204	1 455
Provisions sur stocks	8	28	16	20
Provisions sur comptes clients	7	15	21	1
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL Provisions sur actif circulant	15	43	37	21
TOTAL III	219	1 498	241	1 476
TOTAL GENERAL	558	1 679	298	1 939
Dont dotations et reprises d'exploitation		19	16	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		124	76	
Dépréciation des titres mis en équivalence				

Société : *NEWMAG*; Date de clôture : 31/12/20216. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières				103		103
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				103		103
Clients douteux ou litigieux				2	2	
Autres créances (1)				1 043	1 043	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés				7	7	
Securité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			365	365	
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers						
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 417	1 417	
Charges constatées d'avance				543	543	
TOTAL DES CREANCES				2 063	1 960	103
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers (2)						
Fournisseurs et comptes rattachés (3)			5 929	5 929		
Personnel et comptes rattachés			347	347		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			189	189		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		556			
	Taxe sur la valeur ajoutée			556		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		338	338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			25	25		
Groupes et associés			8 293	8 293		
Autres dettes			4	4		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			15 681	15 681		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 018
Dettes fiscales et sociales	418
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	1 455

8. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	82
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	0
Disponibilités	
Total	82

Charges constatées d'avance : 543K€

Produits constatés d'avance : 0k€

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021

V. Informations relatives au compte de résultat1. Ventilation de l'effectif moyen en ETC au 31 décembre 2021

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	23	21
Agents de maîtrise	1	1
Employés	70	93
Apprentis et stagiaires	10	3
TOTAL	104	117

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	33 770	25 539	32%
Production vendue biens			0%
Production vendue services	126	120	5%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	33 892	25 647	32%
Chiffres d'affaires nets-Export	4	12	-66%
Chiffres d'affaires nets	33 896	25 659	32%

3. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner les rémunérations individuelles.

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2021

4. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC ELEMENTS ACTIFS	300	
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	130	
DEPRECIATION IMMOBILISATION	1 455	
CESSIONS IMMOBILISATIONS		1
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT		151
REPRISE AMORTISSEMENT DEROGATOIURE		45
REPRISE DEPRECIATION IMMOBILISATION		204
TOTAL	1 885	401

VI. Informations relatives aux engagements1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

<u>Engagements donnés : cautions, avals et garanties :</u>	<u>Montant</u>
Cautions bancaires	31 833 €

<u>Engagements financiers reçus :</u>	<u>Montant</u>
Néant	

VII. Informations relatives aux entreprises liées1. Information relative à l'intégration fiscale

La NEWMAG Société par actions simplifiée est intégrée dans le groupe consolidé dont l'entité mère est Decathlon SE dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren 306 138 900).

NEWMAG

Société par actions simplifiée au capital de 2 340 000 euros
4 boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq
442 646 352 RCS Lille Métropole

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 27 JUIN 2022**

DEUXIÈME DECISION

L'Associée unique constate, que les comptes qui lui sont présentés font ressortir une perte de 1 117 207 euros, qu'elle décide d'affecter au poste « report à nouveau ».

Après affectation, le poste « report à nouveau » s'élève à - 6 634 460 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis les trois derniers exercices.

Le Président

Monsieur Nicolas FERRAND



NEWMAG
SAS AU CAPITAL DE 2 340 000 euros
4 boulevard de Mons
59650 Villeneuve-d'Ascq
442 646 352 RCS Lille Métropole

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021
--

Chère Associée unique,

Monsieur Nicolas FERRAND, Président de la Société a, conformément aux textes légaux et réglementaires, établi le présent rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice qu'il a arrêté, aujourd'hui soumis à l'approbation de l'Associée unique.

Notre Commissaire aux comptes donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui sont présentés.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1. Présentation des états financiers

Le Président arrête définitivement les comptes de l'exercice 2021.

2. Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes clos au 31 décembre 2021 joints au présent rapport de gestion vous donne toutes les informations nécessaires concernant la situation de la société au cours de l'exercice écoulé.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par une perte de 1 117 207 euros contre une perte de 759 007 euros pour l'exercice précédent,

Nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires de 33 896 129 euros contre 25 659 176 euros pour l'exercice précédent,

Par procès-verbal des décisions de l'Associée unique en date du 1^{er} février 2021, il a été pris acte de la démission de Monsieur Nicolas ROQUES de ses fonctions de Président de la société. Ce dernier a été remplacé par Madame Florence COTEREL.

3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Par procès-verbal des décisions de l'Associée unique en date du 02 juin 2022, il a été pris acte de la démission de Madame Florence COTEREL de ses fonctions de Président de la société. Ce dernier a été remplacé par Monsieur Nicolas FERRAND.

La guerre en Ukraine n'a pas eu d'impact sur l'activité de la société.

4. Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

5. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous allons nous concentrer sur le développement du chiffre d'affaires, tout en restant très attaché au maintien à un juste niveau des frais de structure et de règlements.

6. Publication de la déclaration de performance extra-financière

En application de l'article L.225-102-1 IV du Code de commerce, la Société étant sous le contrôle de DECATHLON SE qui inclut la Société dans ses comptes consolidés conformément à l'article L.233-16 du Code de commerce, la Société n'est pas tenue de publier une déclaration sur la performance extra-financière.

7. Prise de participation et de contrôle

Aucune prise de participation ni de contrôle n'est intervenue au cours de l'exercice.

8. Cessions de participations

Aucune cession de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

9. Délais de paiements

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1, alinéa 1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture de l'exercice :

- Du solde des créances clients par date d'échéance, s'élevant à 1 043 825 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 contre 245 883 € au titre de l'exercice précédent,
- Du solde dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, s'élevant à 5 929 291 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 contre 4 168 073 € au titre de l'exercice précédent, à savoir :

NEWMAG

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

En Euros

en euros

	Article D. 441 I.-1° Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	1 935					274	482					38
Montant total des factures concernées TTC	4 903 878	19 926	-61 428	601	18 678	-22 223	132 905	14 709	13 883	1	211	28 804
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	14,89%	0,06%	-0,19%	0,00%	0,06%	-0,07%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							14,28%	1,58%	1,49%	0,00%	0,02%	3,09%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	-											
Montant total des factures exclues	-											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux: 45 jours fin de mois						☒ Délais contractuels : 30 jours fin de mois ☐ Délais légaux: (préciser)					

10. Présentation des comptes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

11. Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de 1 117 207 euros que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à nouveau ».

Après affectation, le compte « Report à nouveau » ressortirait à -6 634 460 euros.

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis les trois derniers exercices.

12. Augmentation de capital

Le capital social étant intégralement libéré, nous vous proposons d'augmenter le capital de 6 634 460 euros par incorporation du compte courant.

Cette augmentation permettrait de porter le capital social de 2 340 000 euros à 8 974 460 euros, et serait réalisée par l'émission de 663 446 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune attribuées à l'Associée unique.

Ces actions nouvelles, ainsi créées, seraient assujetties à toutes les dispositions statutaires et seraient assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits.

Cette augmentation de capital permettrait ainsi la reconstitution des capitaux propres.

13. Réduction de capital

Sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital présenté précédemment, nous vous proposons de réduire le capital social d'un montant de 6 634 460 euros et ainsi de le porter de 8 974 460 euros à 2 340 000 euros par absorption à due concurrence des pertes affectées au compte « Report à Nouveau » au titre des exercices précédents.

Après affectation le montant du compte « Report à Nouveau » s'élèverait à 0 euros.

Suite à ladite réduction de capital social, le capital social de la société s'élèverait donc à 2 340 000 euros et se composerait de 234 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune.

Cette réduction de capital permettrait ainsi la reconstitution des capitaux propres.

14. Modification des Statuts

Nous vous proposons de modifier l'article 13 des statuts de la société afin d'y retirer la mention relative au Commissaire aux comptes suppléant.

L'article sera rédigé comme suit :

« Article 13 - NOMINATION – POUVOIRS

Un ou plusieurs Commissaires aux comptes titulaires sont nommés et exercent leur mission de contrôle conformément à la loi.

Les Commissaires aux comptes sont rééligibles.

Leur rémunération est fixée conformément aux textes en vigueur.

Les Commissaires aux comptes doivent être convoqués à toute Assemblée d'Associés »

15. Nomination des Commissaires aux comptes

Les mandats des Commissaires aux comptes arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale. Nous vous proposons

- De renouveler le mandat de la société Mazars SA (ancienne dénomination ACEA), domiciliée 22 rue Denis Papin – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

Et ce, pour une durée de 6 exercices venant à l'expiration à l'issue de la Réunion Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

- De ne pas renouveler le mandat de Madame Audrey GUGGINO CRENU, domiciliée 22 rue Denis Papin 59650 Villeneuve-d'Ascq, en tant que Commissaire aux comptes suppléant.

16. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

17. Conventions visées a l'article L.227-10 du code de commerce

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L.227-10 du Code de commerce.

18. Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le 10 juin 2022,

Le Président

Monsieur Nicolas FERRAND





Business Pôle Les Près
22, rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

NEWMAG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

NEWMAG

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 340 000 €

Siège social : 4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

RCS : Lille Métropole B 442 646 352

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société NEWMAG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEWMAG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « I.2 – Faits significatifs de l'exercice – Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif aux indemnités de départs à la retraite décrit dans la note II de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application de la norme ANC 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels selon les normes comptables françaises.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de la valeur d'utilité selon les modalités décrites et pour les montants indiqués dans les notes III-2 et IV-3 de l'annexe.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, tels que décrits dans la note III « Règles générales d'évaluation » sous partie 2 « Immobilisations corporelles » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Villeneuve d'Ascq, le 16 juin 2022

Isabelle MASSA

COMPTES ANNUELS

Société : NEWMAG
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq
Date de clôture : 31/12/2021

COMPTES ANNUELS.....	1
I. Bilan : Actif en K€	3
II. Bilan : Passif en K€	4
III. Compte de résultat en K€	5
IV. Compte de résultat (suite) en K€	6
ANNEXES COMPTABLES.....	7
I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice.....	8
1. Caractéristiques de l'exercice	8
2. Faits significatifs de l'exercice.....	8
II. Règles et méthodes comptables.....	9
Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes	9
III. Règles générales d'évaluation.....	9
1. Immobilisations incorporelles.....	9
2. Immobilisations corporelles.....	9
3. Immobilisations financières	10
4. Stocks et en-cours	10
5. Créances et dettes	10
6. Provisions pour risques et charges	11
7. Emprunts et dettes financières.....	11
8. Impôts courants et différés.....	11
9. Indemnités de départs à la retraite	12
IV. Informations relatives au bilan	13
1. Composition du capital social	13
2. Variation des capitaux propres	13
3. Immobilisations.....	14
4. Amortissements	15
5. Provisions	16
6. Etat des créances et des dettes	17
7. Charges à payer.....	18
8. Produits à recevoir	18
V. Informations relatives au compte de résultat	19
1. Ventilation de l'effectif moyen en ETC au 31 décembre 2021	19
2. Ventilation du chiffre d'affaires	19
3. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion	19
4. Détail des charges et produits exceptionnels	20
VI. Informations relatives aux engagements	20
1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail).....	20
VII. Informations relatives aux entreprises liées.....	20
1. Information relative à l'intégration fiscale.....	20

I. Bilan : Actif en K€

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial	2 215		2 215	2 260
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	2 215	0	2 215	2 260
Terrains				
Constructions	6 562	3 188	3 374	4 431
Installations techniques, matériel	237	136	101	111
Autres immobilisations corporelles	1 199	618	581	729
Immobilisations en cours	24	0	24	2
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	8 022	3 942	4080	5 273
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	103		103	103
TOTAL immobilisations financières	103	0	103	103
Total Actif Immobilisé	10 340	3 942	6 398	7 636
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 035	20	2 014	1 898
TOTAL Stock	2 035	20	2 014	1 898
Avances et acomptes versés sur commandes	30		30	211
Total Avances et Acomptes	30		30	211
Clients et comptes rattachés	1045	1	1 044	246
Autres créances	372		372	339
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 417	1	1416	585
Valeurs mobilières de placement (dont actions propre: 2)				
Disponibilités	2 358		2 358	2 609
TOTAL Disponibilités	2 358	0	2 358	2 609
Charges constatées d'avance	543		543	439
TOTAL Actif circulant	6 383	21	6 361	5 742
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
Total Général	16 723	3 963	12 759	13 378

II. Bilan : Passif en K€

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 2340)	2 340	2 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)	0	
Autres (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	0	
Report à nouveau	-5 517	-4 758
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 117	-759
Subventions d'investissement	890	745
Provisions réglementées	412	328
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 992	-2 104
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	51	12
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51	12
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières (dont emprunts participatifs :)	8 293	10 046
TOTAL dettes financières	8 293	10 046
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 929	4 168
Dettes fiscales et sociales	1 430	1 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25	
Autres dettes	4	14
TOTAL dettes d'exploitation	7 407	5 424
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	15 700	15 470
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF	12 759	13 378

III. Compte de résultat en K€

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		33 766	4	33 770	25 539
Production vendue biens					
Production vendue services		126			120
Chiffres d'affaires nets		33 892	4	33 896	25 659
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				140	49
Autres produits				11	4
Total des produits d'exploitation (I)				34 047	25 712
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				21 892	16 803
Variation de stock (marchandises)				-129	-181
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				6 259	5 167
Impôts, taxes et versements assimilés				498	498
Salaires et traitements				2 621	2 288
Charges sociales				1 146	849
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	- Dotations aux amortissements		829	796
		- Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			43	15
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			51	4
Autres charges				412	235
Total des charges d'exploitation				33 622	26 474
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				425	-761
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					-13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers					-13
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				29	11
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières				29	11
RÉSULTAT FINANCIER				-29	-24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				396	-785

IV.Compte de résultat (suite) en K€

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	153	99
Reprises sur provisions et transferts de charges	249	76
Total des produits exceptionnels	402	175
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	301	2
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 585	125
Total des charges exceptionnelles	1 885	127
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 483	49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	30	21
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	34 449	25 874
TOTAL DES CHARGES	35 566	26 633
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 117	-759

ANNEXES COMPTABLES

Société : NEWMAG

Forme juridique: Société par actions simplifiée

Siège social :4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

Date de clôture: 31/12/2021

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société NEWMAG Société par actions simplifiée présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	12 759 K€
Chiffre d'affaires :	33 896 K€
Résultat de l'exercice :	-1 117 K€
Nombre de salariés moyen :	128

2. Faits significatifs de l'exercice

Les mesures prises par le gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient fortement perturbé les activités et significativement affecté les états financiers de l'exercice 2020.

La persistance de certains effets de la crise sanitaire sur l'exercice 2021 engendre une dégradation par rapport à l'exercice précédent.

Cependant, la société considère avoir développé une structure solidement résiliente face aux effets de la crise sanitaire : réorganisation de l'espace de travail afin d'assurer la sécurité sanitaire, recours au chômage partiel.

Relocalisations : City Lille

Continuité d'exploitation :

Les capitaux propres de la société au 31/12/2017 sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Capital social = 2 340 000 €

Total capitaux propres = 1 164 598 €

Au 31/12/2021 le capital social n'a pas changé et le total des capitaux propres est de – 2 992 000€.

Cependant la société dispose du soutien financier du groupe.

3. Evénements post clôture

Les tensions géopolitiques en Ukraine ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2021.

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux principes généralement admis en France et définis par le Plan Comptable Général, et mis à jour des règlements émis par le CRC et l'ANC 2016-07.

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, la société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'années de services consécutives. Pour rappel, jusqu'alors la société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestations, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Et les autres règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2021, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence Conformément aux hypothèses de base :

- * Continuité d'exploitation.
- * Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- * Indépendance des exercices

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les droits au bail sont intégrés aux unités génératrices de trésorerie lors de tests de dépréciation d'actifs, présentés ci après (voir le paragraphe sur les immobilisations corporelles).

Les logiciels micros ou gros systèmes sont amortis linéairement sur une période de 1 à 4 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	15 à 30 ans	L	15 à 30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Mat et Outillage	2 à 10 ans	D/L	2 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	1 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant :

Création de valeur $N-1 < 0$ ET Création de valeur $N < 0$

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est, le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis hors de France.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture du bilan

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

7. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

8. Impôts courants et différés

Une provision pour impôt est comptabilisée afin de constater la dette fiscale latente sur la réintégration fiscale des terrains et constructions en fin de contrat de crédit bail.

9. Indemnités de départs à la retraite

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée en suivant la norme IAS19R, qui préconise d'utiliser la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs. Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

La nouvelle méthode proposée par l'IFRS IC a été adoptée par l'IASB au cours du mois de Mai 2021. En conséquence, pour le régime des indemnités de fin de carrière, le ratio appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation est donc limité à la période d'acquisition des droits maximaux.

Le montant des engagements au 31 décembre 2021 s'élève à 80 K€ et n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions	234 000			234 000
Valeur nominale unitaire	10			10

Tous les tableaux ci-dessous sont présentés en k€.

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 340						2 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							0
Ecart de réévaluation							0
Réserve légale							0
Réserves statutaires ou contractuelles							0
Réserves réglementées							0
Autres réserves							0
Report à nouveau	-4 758				-759		-5 517
Résultat de l'exercice	- 759	-1 117	- 759				-1 117
Subventions d'investissement	745	296	151				890
Provisions réglementées	328	84					412
TOTAL CAPITAUX PROPRES	- 2104	-737	- 608	0	-759		-2 992

3. Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			2 260		
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		5 977		973
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			213		41
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements		910		92
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		317		13
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			2		22
Avances et acomptes					
TOTAL III			7 419		1 142
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			103		103
TOTAL IV			103		103
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			9 782		1 142
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			45	2 215	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		388	6 562	
	Installations générales, agencements et				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			17	237	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,		109	894	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		25	305	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				24	
Avances et acomptes					
TOTAL III			539	8 022	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				103	
TOTAL IV				103	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			584	10 340	

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre		1 342				
	Sur sol d'autrui			578	187	1 733	
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages			111	46	16	141	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers		346	152	66	432	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		143	53	15	181	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			1 942	829	284	2 487	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 942	829	284	2 487	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne I	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne I	
Frais d'établissement							
Autres immob. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. gales., agenc. et am. des constructions							
Autres immobilisations :							
Inst. techn. mat. et outillage		0		0			0
Inst gén., agenc. et am. des constructions	53	65		21	14		81
Matériel de transport		12					3
Mat bureau et inform mobilier					9		
Emballages récup. et divers							
CORPO.	53	77		21	23		84
Frais acquis. de titres							
TOTAL	53	77		21	23		84
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	327	130	45	412
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	327	130	45	412
Provisions pour litige	12	23	12	23
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		28		28
TOTAL II	12	51	12	51
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	204	1 455	204	1 455
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
TOTAL Provisions sur actif immobilisé	204	1 455	204	1 455
Provisions sur stocks	8	28	16	20
Provisions sur comptes clients	7	15	21	1
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL Provisions sur actif circulant	15	43	37	21
TOTAL III	219	1 498	241	1 476
TOTAL GENERAL	558	1 679	298	1 939
Dont dotations et reprises d'exploitation		94	48	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 585	249	
Dépréciation des titres mis en équivalence				

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières				103		103
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				103		103
Clients douteux ou litigieux				2	2	
Autres créances (1)				1 043	1 043	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés				7	7	
Securité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			365	365	
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers						
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 417	1 417	
Charges constatées d'avance				543	543	
TOTAL DES CREANCES				2 063	1 960	103
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers (2)						
Fournisseurs et comptes rattachés (3)			5 929	5 929		
Personnel et comptes rattachés			347	347		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			189	189		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		556	556		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		338	338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			25	25		
Groupes et associés			8 293	8 293		
Autres dettes			4	4		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			15 681	15 681		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 018
Dettes fiscales et sociales	418
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	1 455

8. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	82
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	0
Disponibilités	
Total	82

Charges constatées d'avance : 543K€

Produits constatés d'avance : 0k€

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen en ETC au 31 décembre 2021

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	24	21
Agents de maîtrise	0	1
Employés	89	93
Apprentis et stagiaires	15	3
TOTAL	128	117

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	33 770	25 539	32%
Production vendue biens			0%
Production vendue services	126	120	5%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	33 892	25 647	32%
Chiffres d'affaires nets-Export	4	12	-66%
Chiffres d'affaires nets	33 896	25 659	32%

3. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner les rémunérations individuelles.

4. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC ELEMENTS ACTIFS	300	
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	130	
DEPRECIATION IMMOBILISATION	1 455	
CESSIONS IMMOBILISATIONS		1
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT		151
REPRISE AMORTISSEMENT DEROGATOIURE		45
REPRISE DEPRECIATION IMMOBILISATION		204
TOTAL	1 885	401

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

<u>Engagements donnés : cautions, avals et garanties :</u>	<u>Montant</u>
Cautions bancaires	31 833 €

<u>Engagements financiers reçus :</u>	<u>Montant</u>
Néant	

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La NEWMAG Société par actions simplifiée est intégrée dans le groupe consolidé dont l'entité mère est Decathlon SE dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren 306 138 900).